



27 juin 2024

Rapport de la Présidente de la PAFA

Chers membres de l'Assemblée générale, chers invités et chers collègues,

C'est avec beaucoup de fierté et de gratitude que je vous présente le rapport 2023 de la Présidente de la Fédération Panafricaine des Comptables (PAFA). L'Assemblée générale annuelle de cette année, gracieusement accueillie par l'Institut Mauricien des Comptables Professionnels (MIPA), marque une étape importante dans notre parcours vers l'excellence, la collaboration et l'innovation dans la profession comptable à travers le continent.

Alors que nous nous réunissons dans le cadre dynamique et accueillant de l'île Maurice, nous réfléchissons aux progrès remarquables que nous avons accomplis au cours de l'année écoulée. Notre engagement commun à faire progresser la profession, à encourager les normes éthiques et à promouvoir une croissance économique durable a donné des résultats tangibles, démontrant le pouvoir de l'unité et de l'action collective.

Dans ce rapport, je souligne les principales réalisations et initiatives entreprises par la PAFA en 2023, mettant en évidence notre poursuite de l'excellence et notre dévouement aux principes qui sous-tendent notre profession. Du renforcement des Organisations de Comptables Professionnels (OCP) et des capacités au renforcement de la confiance du public et de l'engagement des parties prenantes, nos efforts ont été guidés par une vision claire de la création d'une profession comptable robuste et résiliente en Afrique.

Je remercie sincèrement toutes nos organisations membres, nos partenaires et nos parties prenantes pour leur soutien et leurs contributions. Ensemble, nous avons relevé des défis, saisi des opportunités et tracé la voie vers un avenir plus radieux.

J'ai le plaisir de vous présenter ce rapport, conformément aux statuts de la PAFA, qui couvre nos activités du **1er janvier au 31 décembre 2023**. Le rapport aborde les points clés suivants :

- I. La performance organisationnelle en 2023
- II. Performances financières en 2023
- III. Identification et atténuation des risques
- IV. 2023 Enquête de satisfaction des parties prenantes
- V. Bilan des dix ans de la PAFA
- VI. Congrès Africain des Comptables

I. Performance de l'organisation en 2023

En 2023, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre [stratégie pour 2022-2024](#) dans le cadre de la vision et de la mission révisées.

Notre vision : *Créer une valeur durable au profit des citoyens africains.*

Mission : *Renforcer l'influence et la capacité de la profession comptable afin d'améliorer le commerce, la qualité des services et la confiance dans les institutions.*

Nos objectifs stratégiques sont les suivants :

1. S'exprimer et s'engager en tant que voix de la profession comptable en Afrique
2. Développer une profession comptable adaptée à l'avenir de l'Afrique
3. Promouvoir l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre des normes internationales
4. Améliorer la qualité et la mobilité des services comptables en Afrique

Les résultats économiques et sociétaux de ces objectifs stratégiques sont liés aux sept aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et aux objectifs de développement durable des Nations unies.

Pour atteindre ces objectifs stratégiques, nous tirons parti de nos six avantages comparatifs :

1. Plate-forme panafricaine intégrée pour l'engagement
2. Voix influente
3. Un organisateur efficace
4. Conseiller expert
5. Portail de la connaissance
6. Intermédiaire de confiance

Nous contrôlons la réalisation de nos objectifs stratégiques au moyen d'indicateurs clés de performance (ICP), de mesures et d'objectifs. Les indicateurs clés de performance et les mesures sont revus chaque année et, si nécessaire, modifiés par le conseil d'administration. Les objectifs de performance clés sont fixés chaque année par le conseil d'administration.

En 2023, la PAFA a atteint les objectifs de performance clés fixés pour les 28 mesures de performance clés comme suit :

- Dépassé ou atteint 70 % (2022 : 71 %)
- Retardé 7% (2022 : 11%)
- Reporté 3% (2022 : 11%)
- Non atteint 20 % (2022 : 7 %)

Le conseil d'administration a convenu d'une note de performance globale de 4 sur 5. Cette note reflète la compréhension du fait que les retards, les reports ou les objectifs de performance clés non atteints étaient souvent dus à des facteurs indépendants de la volonté du Secrétariat. Elle reconnaît également l'engagement et le dévouement du Secrétariat dans la réalisation des objectifs stratégiques.

Les principales réalisations en 2023 sont les suivantes :

Tirer parti des bénévoles

Nous avons tiré parti de l'expertise et de l'expérience inestimables des bénévoles qui siègent dans les différents groupes consultatifs de la PAFA. Ces professionnels dévoués ont fourni des conseils cruciaux sur nos initiatives, ont facilité l'accès à des ressources essentielles et ont défendu la mission de la PAFA. Leurs contributions ont été déterminantes pour assurer le succès de nos activités. Sans leur soutien, les réalisations mentionnées dans le présent rapport n'auraient pas été possibles. Les groupes consultatifs sont les suivants :

- Le [groupe consultatif sur l'apprentissage et le développement de la comptabilité](#), présidé par le professeur Rashied Small (Institut Sud-africain des Comptables Professionnels - SAIPA).
- Le [groupe consultatif sur la qualité de la comptabilité](#), présidé par le FCPA George Mokuia (Institute of Certified Public Accountants of Kenya /Ordre des Experts-Comptables du Kenya - ICPAK)
- Le [groupe consultatif technique sur les rapports sur la valeur des entreprises](#), présidé par M. Raymond Chamboko (W Consulting)
- Le [groupe consultatif technique sur l'éthique, l'audit et l'assurance](#), présidé par Mme Faith Ngwenya (SAIPA)
- Le [groupe consultatif technique sur la gestion de la valeur publique](#), présidé par M. Yacouba Traore (Ordre National des Experts Comptables et des Comptables Agréés du Burkina Faso - ONECCA-BF)

En 2024, le Conseil réexaminera la présidence et la composition de ces groupes afin de s'assurer qu'ils continuent à refléter la diversité et l'évolution de la profession comptable en Afrique.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à exprimer notre profonde gratitude aux présidents et aux membres des groupes consultatifs de la PAFA pour le temps, les efforts et l'engagement inestimables qu'ils ont consacrés à la PAFA. Votre dévouement a été déterminant pour faire avancer nos initiatives. En outre, je tiens à remercier nos organisations membres qui parrainent généreusement la participation de leurs bénévoles à ces groupes essentiels, nous permettant ainsi de bénéficier de leur expertise et de leur soutien.

Exploiter les parties prenantes

Les relations que la PAFA entretient avec les principales parties prenantes sont fondamentales pour notre réussite collective. L'étendue de notre travail est rendue possible par notre solide réseau, dont le soutien et la collaboration inestimables sont souvent formalisés par des protocoles d'accord. Ces partenariats sont essentiels pour faire avancer notre mission et atteindre nos objectifs stratégiques.

- **Soutien de la Commission de l'Union Africaine** : Nous avons obtenu le soutien et le financement de la Commission de l'Union Africaine pour la table ronde de janvier 2024 des principales parties prenantes de l'écosystème comptable, soulignant ainsi notre volonté de favoriser l'engagement et la collaboration à haut niveau.
- **Projets de développement au Burkina Faso et au Ghana** : sous la supervision de [la Fédération Internationale de Comptables \(IFAC\)](#), [GAVI - l'Alliance du Vaccin](#), le [Protocole d'accord avec le Fond](#)

Mondial, les projets de développement de OCP au Burkina Faso et au Ghana vont de bon train. Ces projets, dont le financement total s'élève à 1 million d'USD, visent à renforcer la gestion des finances publiques dans ces pays. - Projets de développement au Burkina Faso et au Ghana : Dans le cadre de la Fédération Internationale des Comptables (IFAC), GAVI - Alliance du Vaccin, le protocole d'accord du Fonds mondial, a continué à gérer les projets de développement de l'OCP au Burkina Faso et au Ghana. Ces projets, dont le financement total s'élève à 1 million USD, visent à renforcer la gestion des finances publiques dans ces pays.

- **Masterclass pour les dirigeants francophones** : En collaboration avec la Fédération Internationale des Experts-comptables Francophones (FIDEF) et l'IFAC, nous avons coorganisé la Masterclass pour les dirigeants des OCP des pays francophones – Sur la route de l'adhésion à l'IFAC de septembre 2022 à septembre 2023. Cette initiative a été déterminante pour soutenir la croissance et l'intégration mondiale des OCP dans les pays francophones d'Afrique.
- **Initiative pour la professionnalisation de l'Afrique** : Nous sommes restés activement impliqués à tous les niveaux de l'[Initiative pour la professionnalisation en Afrique \(API\)](#), notamment au sein du [groupe de pilotage du projet](#), du [comité consultatif académique](#) et du [conseil de surveillance intérimaire](#). Les pays qui ont signé des protocoles d'accord pour mettre en œuvre les programmes de l'API sont le Botswana, le Liberia, la Gambie et le Zimbabwe, tandis que le Burkina Faso, l'Érythrée, la Namibie et le Nigeria ont manifesté leur intérêt. En outre, le programme d'apprentissage accéléré de l'API est en cours de traduction et de contextualisation pour les pays francophones d'Afrique, ce qui élargit sa portée et son impact.

S'engager avec les organisations membres

Le conseil d'administration a approuvé le plan d'engagement et de communication avec les parties prenantes. À partir de 2024, chaque organisation membre aura un gestionnaire dédié aux relations avec les parties prenantes, issu de l'équipe PAFA. Ce responsable sera chargé de faire progresser la relation de la PAFA avec l'organisation respective, en assurant un engagement cohérent et personnalisé.

Nous pensons que des interactions individuelles fréquentes avec nos organisations membres amélioreront considérablement la sensibilisation à nos services, les rendant plus pertinents et plus impactants pour les OCP. Grâce à cette approche ciblée, nous nous engageons à favoriser des liens plus étroits, à conduire des collaborations fructueuses et à soutenir la croissance durable de la profession comptable sur le continent.

Développer notre marque

Nous continuons à améliorer la reconnaissance de la marque PAFA grâce à des efforts stratégiques. Notre présence sur [LinkedIn](#) a connu une croissance impressionnante, passant de 3 200 à 4 600 adeptes, soit une augmentation de 43,75 %. En outre, notre [site web](#) a attiré 10 000 visiteurs, chacun d'entre eux passant en moyenne 1 minute et 47 secondes à s'intéresser à notre contenu.

En outre, la direction et le personnel de la PAFA se sont activement engagés auprès des représentants de diverses institutions pour les sensibiliser à notre mission et explorer les possibilités de collaboration. Ces institutions sont les suivantes

- **Organisations de comptables professionnels**, y compris :

- L'Organisation de comptables professionnels d'eSwatini (eSIA) : Engagement des parties prenantes — Initiative de professionnalisation africaine.
- Institut d'administration et de commerce d'Afrique du Sud (IAC SA) : Assemblée générale annuelle.
- L'Ordre des Experts-comptables du Ghana (ICAG) : Webinaire de partage des connaissances — Digitalisation des qualifications professionnelles.
- L'Ordre des Experts-comptables de Namibie (ICAN-Namibie) : Sommet national de la comptabilité de l'ICAN.
- L'Ordre des Experts-comptables du Nigeria (ICAN-Nigeria) : Lancement de la 3^{ème} édition du rapport sur l'indice de responsabilité de l'ICAN.
- Institut des comptables agréés du Zimbabwe (ICAZ) : École d'hiver — Leadership, impact, opportunités et croissance.
- L'Organisation de Comptables Professionnels du Kenya (ICPAK) — 40^{ème} Séminaire annuel Première et deuxième éditions.
- L'Organisation de Comptables Professionnels du Lesotho (LIA) : 46^{ème} Programme d'initiation du Conseil et événement ultérieur pour les membres.
- L'Institut Mauricien des Comptables Professionnels (MIPA) : Forum des Comptables — Durabilité de la Profession Comptable.
- Conseil national des comptables et auditeurs de Tanzanie (NBAA) : Engagement des parties prenantes.
- Ordre National des Experts Comptables et des Comptables Agréés du Burkina Faso (ONECCA-BF) : 5^{ème} Congrès des Experts Comptables des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.
- Ordre des Professionnels Comptables du Burundi (OCP Burundi) : Conférence annuelle — Transformation numérique de la profession comptable au Burundi.
- Institut sud-africain des comptables agréés (SAICA) : Réunion pour explorer le développement des ARM dans la région sud.
- Institut sud-africain des comptables professionnels (SAIPA) : Webinaire sur la gestion de la valeur publique.
- **Affiliés, partenaires du protocole d'accord et organisations régionales, continentales et internationales**, dont l'Association africaine des comptables généraux (AAAG), l'Association africaine de comptabilité et de finance (AAFA), le Forum africain des régulateurs indépendants de la comptabilité et de l'audit (AFIAAR), l'Association des techniciens comptables du Royaume-Uni (AAT UK), l'Association des comptables agréés (ACCA), l'Association des examinateurs agréés en matière de fraudes d'Afrique du Sud (ACFE SA), Organisation africaine des comités des comptes publics (AFROPAC), Organisation africaine des institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'expression anglaise (AFROSAI-E), API, African Society of Association Executives (Société Africaine des Cadres Associatifs) (ASAE), Good Governance Academy (Académie de la Bonne

Gouvernance), Institute of Chartered Accountants in England and Wales (l'Ordre des Experts-comptables du pays des Galles) (ICAEW), IFRS Foundation (la Fondation IFRS), Capacity Building Committee of the International Organisation of Supreme Audit Institutions finances publiques (Comité de Renforcement des Capacités de l'Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des C (INTOSAI), One Young World et Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

- **Les groupements de comptables**, notamment l'Institut des experts-comptables des Caraïbes (ICAC), la Confédération des comptables d'Asie et du Pacifique (CAPA) et la FIDEF.
- **Les conseils internationaux de normalisation**, notamment l'International Accounting Standards Board (le Conseil International des Normes Comptables) (IASB), l'International Sustainability Standards Board (le Conseil International des Normes de Durabilité) (ISSB), l'International Auditing and Assurance Standards Board (le Conseil International des Normes d'Audit et d'Assurance) (IAASB), l'International Ethics Standards Board for Accountants (le Conseil International des Normes d'Ethique) (IESBA) et l'International Public Sector Accounting Standards Board (le Conseil International des Normes Comptables pour le Secteur Public) (IPSASB).
- **Les groupements économiques régionaux**, notamment la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA).
- **Les partenaires de développement**, notamment la Banque africaine de développement, Gavi - l'Alliance du vaccin, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), le Fonds mondial, l'USAID et la Banque mondiale.

En tant qu'organisation régionale pour l'Afrique et partenaire du réseau de l'IFAC, nous avons également participé aux réunions du Conseil de l'IFAC, du Bureau et d'autres groupes pertinents de l'IFAC afin de faire progresser nos objectifs stratégiques.

Grâce à ces efforts concertés, nous continuons à renforcer la visibilité et l'influence de la PAFA, en favorisant les partenariats qui stimulent la croissance et le développement de la profession comptable dans toute l'Afrique.

Contribuer à l'efficacité des Organisations de comptables professionnels

La PAFA a entrepris des initiatives importantes pour renforcer les capacités de la profession comptable à travers l'Afrique. Nos efforts, menés dans le cadre du [Plan d'activités de développement des OCP pour 2023](#), se sont concentrés sur la promotion de la collaboration, le soutien au développement professionnel et le renforcement des capacités des OCP. Grâce à des partenariats stratégiques, des programmes financés par des donateurs et un engagement ciblé, nous avons cherché à élever les normes et l'influence de la profession comptable sur les plateformes continentales et internationales.

- **Plaidoyer et promotion** : Promu l'[appel de décembre 2022 de la PAFA](#) pour que les OCP adoptent des stratégies qui soutiennent les comptables professionnels dans l'avancement des personnes, de la planète et de la prospérité à travers diverses plateformes nationales, continentales et internationales.

- **Programme de développement des OCP** : Mise en œuvre du programme de développement des OCP financé par les donateurs de la PAFA, comprenant des projets au Burkina Faso avec l'ONECCA-BF et au Ghana avec l'ICAG, financés dans le cadre du protocole d'accord entre l'IFAC, GAVI - l'Alliance du vaccin et le Fonds mondial, avec un financement total de 1 million de dollars américains.
- **Partenariats OCP** : Soutien aux partenariats des OCP, notamment l'ICAN (Nigeria) avec l'Ordre national des experts comptables et comptables agréés du Niger (ONECCA-Niger), l'ICPAK avec l'OCP Burundi, l'Ordre des Experts-comptables de l'Uganda (ICPAU) avec le Sud-Soudan, la SAICA avec l'Ordem dos Contabilistas e Peritos Contabilistas de Angola (OCPCA), et la SAIPA avec l'Ordre national des experts comptables (ONEC-Algérie) et l'Institut des Experts-comptables de la Somalie (SICPA).
- **Engagement avec les membres potentiels** : Des contacts ont été pris avec des organisations candidates à l'adhésion aux Comores, en Somalie et à Sao Tomé-et-Principe.
- **Processus de demande d'adhésion** : Le formulaire de demande d'adhésion a été révisé et testé auprès des OCP intéressées afin d'en garantir l'efficacité et la convivialité. Le mandat du Comité de planification, du capital humain et des finances (PHCFC) a été élargi pour inclure la supervision des admissions, des suspensions et des expulsions des membres afin de garantir un processus d'adhésion solide et transparent. À partir de 2024, le PHCFC examinera toutes les demandes d'adhésion.
- **Soutien à l'adhésion à l'IFAC** : Soutien aux demandes d'adhésion à l'IFAC pour 2023 de l'Institut namibien des comptables professionnels (NIPA) (associé) et de l'Ordem dos Contabilistas e Auditores (l'Ordre des Comptables et des Auditeurs) de Moçambique (OCAM) (membre), ainsi qu'aux demandes futures de l'ONEC-Algérie, de l'OCPCA, de l'OCP-Burundi, de l'Ordem Profissional de Auditores e Contabilistas Certificados (l'Ordre des Auditeurs Professionnels et des Comptables certifiés) de Cabo Verde (OPACC), Ordre National des Experts Comptables de la République Démocratique du Congo (ONEC-RDC), Ordre National des Experts Comptables du Gabon (ONEC-Gabon), ONECCA-Niger, Ordre National des Experts Comptables du Congo (ONEC-Congo) et Institute of Accounting and Commerce South Africa (IAC SA) (Institut de la Comptabilité et du Commerce).
- **Renforcement des OCP dans les pays francophones** : Renforcement des activités visant à renforcer les OCP dans les pays francophones d'Afrique par le biais de plusieurs initiatives clés :
 - Collaboration avec l'IFAC et la FIDEF pour la réalisation d'une série de masterclasses destinées aux dirigeants des OCP des pays francophones, afin de les aider à devenir membres de l'IFAC.
 - Collaboration avec l'IFAC et la Direction du développement et des partenariats internationaux (DDPI) pour analyser les rapports sur l'état de développement des OCP dans dix pays francophones financés par l'OHADA.
 - Élaboration d'un plan de renforcement des capacités des OCP dans les pays francophones et soumission d'une proposition de financement à la Banque Africaine de Développement.

- Début de l'engagement virtuel avec les OCP des pays francophones afin de mieux comprendre leurs priorités en matière de développement, notamment l'Algérie, le Burundi, les Comores, le Gabon, le Niger, le Tchad et le Togo.

Faire progresser l'apprentissage et le développement de la comptabilité

Malgré des ressources limitées, la PAFA a réalisé des progrès notables en matière de formation et de développement de la comptabilité.

- **Engagement avec les organisations pour l'ATQ pour l'Afrique** : Engagement actif avec les organisations intéressées par l'adoption de l'African Technician Qualification (ATQ) pour l'Afrique, notamment l'Accountants and Auditors Board of Ethiopia (AABE), le Botswana Institute of Chartered Accountants (BICA), la NIPA, la Southern Africa Association of Accountants Zimbabwe (SAAA Zimbabwe) et le SICPA. Cet engagement est essentiel pour normaliser et améliorer la qualité de l'enseignement de la comptabilité sur le continent.
- **Soutien à l'API** : Un soutien solide a été apporté aux structures de gouvernance de l'API, contribuant à l'adoption et à la mise en œuvre de ses programmes au niveau national. Ces efforts sont essentiels pour professionnaliser la comptabilité du secteur public et garantir un niveau d'excellence constant.
- **Développement et mise en œuvre des normes internationales** : Nous avons démontré notre engagement en faveur des normes internationales par le biais de plusieurs initiatives :
 - Diffusion de l'enquête de l'ISSB - Capacity Building Initiative (Initiative de renforcement des capacités) pour aider au développement d'un cours d'apprentissage en ligne sur les rapports de durabilité.
 - diffusé l'enquête de l'IFAC sur les normes internationales en matière d'éducation (IES) et procédé à une analyse des résultats afin d'éclairer les stratégies futures.
 - Organisation d'un webinaire sur l'intégration de la durabilité dans les programmes de développement professionnel initial (DPI) et de développement professionnel continu (DPC).
 - Consacré la quatrième journée de la Semaine de la durabilité de la PAFA 2023 à l'intégration de la durabilité dans l'apprentissage et le développement. Il a également répondu à l'enquête de l'IFAC sur les améliorations nécessaires de l'IES pour soutenir le développement des capacités en matière de rapports et d'assurance sur la durabilité.
- **Réunions du groupe consultatif sur la formation et le développement des comptables** : A convoqué des réunions régulières du groupe consultatif sur la formation et le perfectionnement des experts-comptables afin d'assurer la mise en œuvre efficace du [plan d'activités de formation et de perfectionnement pour 2023](#). Ces réunions ont facilité la planification et l'exécution en collaboration d'initiatives visant à faire progresser la profession.

Promouvoir l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre des normes internationales

La PAFA a fait des progrès significatifs dans la promotion du développement, de l'adoption et de la mise en œuvre des normes internationales à travers l'Afrique. Nos efforts visaient à faire entendre la voix du continent dans les forums internationaux de normalisation et à favoriser la durabilité grâce à des mécanismes solides d'établissement de rapports et d'assurance.

- **Soutien à l'adhésion aux conseils internationaux de normalisation** : Soutien aux demandes d'adhésion aux conseils internationaux de normalisation et dialogue avec les représentants africains siégeant dans ces conseils. Cela permet de s'assurer que les perspectives et les besoins de l'Afrique sont efficacement communiqués et pris en compte dans le processus mondial d'élaboration des normes.
- **Représentation sur des plateformes clés** : **Représentation** de la profession comptable sur les plateformes nationales, continentales et internationales pertinentes, y compris le Forum consultatif sur les normes comptables, amplifiant ainsi la voix de l'Afrique dans les discussions et les décisions relatives à l'établissement de normes internationales.
- **Webinaires techniques et de sensibilisation** : Organisation de webinaires techniques et de sensibilisation pour les OCP et leurs membres, fournissant des mises à jour et des conseils cruciaux sur les normes internationales et leur mise en œuvre.
- **Réponse aux consultations internationales** : Réponse à diverses consultations internationales au nom de la profession comptable en Afrique, en veillant à ce que les points de vue du continent soient représentés et pris en compte de manière adéquate dans l'élaboration des normes internationales.
- **Réunions du groupe consultatif technique** : Réunions du groupe consultatif technique sur les rapports sur la valeur de l'entreprise et du groupe consultatif technique sur l'éthique, l'audit et l'assurance afin de soutenir la mise en œuvre du [plan d'activité d'excellence technique pour 2023](#). Ces groupes jouent un rôle essentiel en donnant des conseils sur les meilleures pratiques et en promouvant des normes élevées en matière de comptabilité.

Conscients de l'importance cruciale de la durabilité dans l'économie mondiale d'aujourd'hui, nous avons déployé des efforts considérables pour faire progresser l'établissement de rapports sur la durabilité et l'assurance dans toute l'Afrique. Nos initiatives visent à garantir que la profession comptable joue le rôle qui lui revient dans la promotion de la transparence, de la responsabilité et du développement durable.

- **Lancement virtuel des normes IFRS de divulgation en matière de développement durable** : En collaboration avec l'ISSB, nous avons organisé le lancement virtuel des deux premières normes IFRS de divulgation d'informations sur la durabilité. En outre, elle a participé au lancement de ces normes au Nigeria et a coorganisé une introduction aux normes au Kenya avec l'ISSB et l'ICPAK.
- **2023 PAFA Sustainability Week (Semaine de la durabilité de la PAFA)** : A organisé avec succès la semaine de la durabilité 2023 de la PAFA, qui comprenait des sessions dédiées à la discussion et à la promotion des pratiques de durabilité au sein de la profession comptable. [\[Jour 1\]](#) [\[Jour 2\]](#) [\[Jour 3\]](#) [\[Jour 4\]](#)
- **Représentation sur les plateformes de durabilité** : Représentation de la profession comptable sur diverses plateformes nationales, continentales et internationales, y compris le Forum consultatif sur les normes de durabilité, afin de s'assurer que la voix de l'Afrique est entendue dans l'établissement des normes de durabilité.
- **Réponse aux consultations sur les normes de durabilité** : Réponse aux consultations internationales au nom de la profession comptable en Afrique, y compris la consultation sur l'agenda de l'ISSB et la consultation du Conseil international d'audit et d'assurance sur la proposition de norme internationale sur l'assurance de la durabilité 5000.

- **Collaboration avec la Fondation IFRS** : Collaboration avec la Fondation IFRS sur une proposition de financement pour développer une stratégie visant à renforcer les capacités en matière de rapports sur la durabilité en Afrique. Cette initiative souligne notre engagement à favoriser la durabilité en améliorant les pratiques en matière d'établissement de rapports et d'assurance.

Améliorer la qualité et la mobilité des services comptables

Nous avons réalisé des progrès considérables dans l'amélioration de la qualité des services comptables en Afrique. Nos initiatives visaient à renforcer les cadres, les outils et les efforts de collaboration essentiels pour élever les normes professionnelles et garantir des pratiques réglementaires solides. En mettant à jour les directives, en développant des outils d'évaluation critiques et en encourageant l'engagement des différentes parties prenantes, la PAFA s'est engagée à promouvoir la qualité des services comptables sur l'ensemble du continent.

- **Guide sur l'examen de l'assurance qualité** : Mise à jour du Guide d'examen de l'assurance qualité de la PAFA (AQR) pour les OCPs et les Régulateurs, qui fournit un cadre complet pour le maintien de normes élevées dans la profession.
- **Développement d'outils essentiels** : Développement d'une série d'outils pour les entreprises, les OCP et les régulateurs (OCP), notamment [l'évaluation de l'état de préparation à l'ISQM de l'entreprise](#), [l'évaluation du système d'Assurance Qualité d'OCP/Contrôleur](#) et [l'évaluation du système d'enquête et de discipline d'OCP/Contrôleur](#). Ces outils sont conçus pour faciliter les processus rigoureux d'assurance qualité.
- **Engagement multipartite** : Un webinaire multipartite a été organisé afin de partager les plans de la PAFA pour faire progresser la qualité comptable en Afrique, avec la participation de 18 pays. Cette plateforme a facilité l'échange de connaissances et l'alignement des parties prenantes.
- **Forum inaugural pour les chefs de départements de RAQ** : En collaboration avec AFIAAR et accueilli par ICPAK, le Forum inaugural des chefs de départements d'Examen de l'Assurance Qualité s'est tenu en Afrique. Le forum a vu la représentation de 21 pays, promouvant la coopération régionale et le partage des meilleures pratiques.
- **Financement et initiatives de collaboration** : Soumission de propositions de financement à la Banque Africaine de Développement et à l'USAID pour soutenir nos initiatives en matière de qualité comptable. En outre, nous avons discuté d'une collaboration avec la FIDEF pour la traduction en français et la contextualisation du Guide d'Examen de l'Assurance Qualité de la PAFA pour les OCPs et les Régulateurs, dans le but de garantir l'accessibilité et la pertinence au-delà des barrières linguistiques.
- **Mise en place du groupe consultatif sur la qualité comptable** : Mise en place du Groupe consultatif sur la qualité comptable et tenue de réunions régulières pour soutenir la mise en œuvre du [Plan d'activité sur la qualité comptable pour 2023](#). Ce groupe joue un rôle crucial dans l'orientation de nos efforts et l'amélioration continue de la qualité comptable en Afrique.

Malgré des ressources limitées et le fait qu'il s'agisse d'un nouveau domaine d'intervention, nos efforts en 2023 ont permis de réaliser des progrès notables dans la promotion de la mobilité des services comptables. Nous nous engageons à faire progresser ces initiatives, en reconnaissant que le voyage est graduel mais crucial pour l'avenir de la comptabilité sur le continent.

- **Présentations nationales, continentales et internationales** : Promotion du rapport PAFA - ACCA [Journey to AU 2063 : Professional Accountants Empowering the Africa Continental Free Trade Area \(AfCFTA\) Agreement](#) sur diverses plateformes, mettant en évidence notre engagement envers l'Agenda 2063 de l'Union africaine.
- **Engagement avec la SADC sur les ARM** : Collaboration avec la SADC sur l'élaboration d'ARM dans le cadre de l'accord AfCFTA. Il s'agissait notamment de diffuser une enquête complète et d'en analyser les résultats. En outre, avec le soutien de la SAICA, une réunion avec les OCP a été organisée afin de définir les étapes et les actions stratégiques nécessaires à la mise en place d'un ARM.
- **Collaboration avec le secrétariat de l'AfCFTA** : Nous avons collaboré avec des représentants du secrétariat de la ZLECA afin d'aligner nos efforts sur les objectifs commerciaux plus larges du continent, en veillant à ce que nos initiatives soutiennent les objectifs généraux de l'accord de la ZLECA.
- **Élaboration d'un plan de réponse stratégique** : Élaboration d'un plan détaillé pour répondre aux conclusions du rapport Journey to AU2063 (Voyage vers l'objectif 2063 de l'Union Africaine) : Professional Accountants Empowering the AfCFTA Agreement, dont la mise en œuvre devrait débuter en 2024. Pour s'assurer que le plan est exploitable par la PAFA et les OCPs, il sera examiné par un groupe d'experts en 2024. Cet examen visera à affiner le plan pour s'assurer qu'il est pratique, qu'il a un impact et qu'il est aligné sur les objectifs stratégiques de la PAFA et les besoins des OCPs.

Renforcer la bonne gouvernance, la transparence et la responsabilité dans le secteur public

L'attention que nous portons à la gouvernance, à la transparence et à la responsabilité du secteur public a permis des avancées significatives. Malgré les défis inhérents à ces domaines, nos efforts dévoués ont permis de mettre en place des initiatives efficaces, favorisant une culture de l'intégrité et de la responsabilité au sein du secteur public dans toute l'Afrique.

- **Promotion de la bonne gouvernance** : Promotion active de la bonne gouvernance, de la transparence et de la responsabilité dans le secteur public par le biais d'engagements sur diverses plateformes nationales, continentales et internationales - voir la section "Développer notre image de marque".
- **Cadre d'engagement du secteur public** : Lancement réussi du [cadre d'engagement du secteur public pour les Organisations de comptables professionnels dans les pays francophones](#). Ce cadre a suscité l'intérêt de quatre pays, qui ont exprimé leur volonté de piloter sa mise en œuvre, démontrant ainsi son potentiel d'impact à grande échelle.
- **Collaboration avec l'IPSASB** : des membres africains de l'IPSASB se sont engagés à mettre en place un mécanisme solide pour renforcer la contribution de l'Afrique à l'élaboration des normes comptables internationales pour le secteur public. Cette collaboration garantit que les perspectives et les besoins uniques de l'Afrique sont pris en compte dans les normes mondiales.
- **Partage des connaissances sur la stratégie de l'IPSASB** : Tenue d'un événement de partage des connaissances axé sur la consultation sur la stratégie et le programme de travail de l'IPSASB pour la période 2024 - 2028. Cet événement a facilité des discussions précieuses et a permis de mieux comprendre l'orientation stratégique des normes comptables du secteur public.

- **Réponses aux consultations internationales** : Réponse active aux consultations internationales au nom de la profession comptable en Afrique. Notre contribution a permis d'élaborer des normes et des pratiques mondiales qui reflètent les intérêts et les préoccupations de l'Afrique.
- **Groupe consultatif technique sur la gestion de la valeur publique** : Réunions du groupe consultatif technique sur la gestion de la valeur publique pour soutenir la mise en œuvre du [plan d'activité de la gestion de la valeur publique pour 2023](#). Ces réunions ont permis de faire avancer nos initiatives et d'assurer leur alignement sur les objectifs plus larges du secteur public.

Renforcer les personnes, les processus et les systèmes

Nous avons continué à renforcer notre personnel, nos processus et nos systèmes afin de construire une organisation plus robuste et plus résistante. Nos principales réalisations dans ces domaines ont jeté les bases d'une croissance et d'une efficacité soutenues, nous permettant de mieux servir nos parties prenantes et de remplir notre mission.

- **Élection et orientation du conseil d'administration** : Facilitation de l'élection d'un nouveau conseil d'administration, assurant une transition en douceur et la continuité de la direction. Un programme d'orientation complet a été mis en place pour les membres du conseil d'administration, les dotant des connaissances et des outils nécessaires pour gouverner et diriger efficacement l'organisation.
- **Consultation des parties prenantes sur les recommandations relatives à l'examen décennal** : Publication d'un document de consultation des parties prenantes sur les recommandations de l'examen décennal de la PAFA. Ce document de consultation a permis de recueillir de précieux commentaires et points de vue de la part de nos organisations membres, ce qui nous a aidés à affiner notre orientation stratégique et à garantir l'alignement sur les besoins de notre communauté.
- **Élaboration d'un cadre de conformité** : Nous avons élaboré un cadre de conformité complet afin d'améliorer notre gouvernance et nos normes opérationnelles. Ce cadre fournit des lignes directrices et des protocoles clairs pour garantir le respect des meilleures pratiques et des exigences réglementaires, renforçant ainsi notre engagement en matière de responsabilité et de transparence. Le secrétariat rend compte périodiquement au comité d'audit et des risques du respect des [lois et règlements applicables](#).
- **Financement diversifié** : Nous avons diversifié nos sources de financement grâce à des partenariats stratégiques et à l'engagement des donateurs. Ces efforts ont permis d'accroître notre capacité à entreprendre de nouveaux projets et initiatives, assurant ainsi la durabilité de nos opérations.

La performance organisationnelle de la PAFA a été marquée par des réalisations importantes, motivées par notre engagement envers notre vision et notre mission. Nous avons relevé avec succès les défis et réalisé des progrès substantiels dans la mise en œuvre de notre stratégie pour 2022 - 2024. Nos réalisations soulignent notre volonté de créer une valeur durable pour les citoyens africains. En tirant parti de nos avantages comparatifs et en maintenant l'engagement des parties prenantes, nous avons jeté des bases solides pour la poursuite de notre succès et de notre croissance.

II. Performances financières en 2023

Les états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), aux statuts et règlements de la PAFA et à la loi 71 de 1997 sur les organisations à but non lucratif d'Afrique du Sud, telle qu'amendée. Les principes comptables ont été appliqués de manière cohérente, afin d'assurer la continuité et la comparabilité avec l'année précédente. Nos résultats financiers reflètent notre engagement permanent en faveur de la transparence, de la prudence financière et d'une gestion efficace des ressources, même dans un contexte économique difficile.

Excédent et recettes : Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la PAFA a enregistré un excédent de 102 000 dollars US, contre 191 000 dollars US en 2022. La diminution de l'excédent est principalement due à une réduction des recettes, qui sont passées de 1 299 000 USD l'année précédente à 1 176 000 USD. Cette baisse est attribuée à un ajustement des cotisations des membres, rendu nécessaire par une réduction du nombre de membres et de membres associés, qui constitue la base de calcul des cotisations. Pour continuer à apporter une aide financière à la lumière des impacts persistants de la pandémie de COVID-19, le Conseil d'administration a approuvé une réduction de 2,5 % sur les cotisations des membres pour 2023, contre 5 % l'année précédente.

Flux de trésorerie : le flux de trésorerie des activités opérationnelles de la PAFA a connu un revirement positif, générant 67 000 USD en 2023, une amélioration significative par rapport aux 132 000 USD utilisés au cours de l'année précédente. Ce flux de trésorerie positif est principalement dû à une augmentation substantielle des revenus financiers et autres.

Malgré les défis posés par la réduction des cotisations des membres et les répercussions économiques continues de la pandémie de COVID-19, la PAFA a maintenu une solide position financière. L'excédent dégagé et le flux de trésorerie positif provenant des activités d'exploitation soulignent notre résilience, notre gestion financière efficace et nos efforts stratégiques pour diversifier les sources de revenus. À mesure que nous avançons, nous restons déterminés à assurer la stabilité financière et la durabilité de l'organisation.

III. Identification et atténuation des risques

Tout au long de l'année 2023, nous avons mis en correspondance les risques identifiés et les actions stratégiques et nous avons contrôlé en permanence l'efficacité de ces actions pour atténuer les risques au fil du temps.

Principaux risques stratégiques

- Faible reconnaissance ou influence en tant que porte-parole de la profession comptable en Afrique.
- Faible reconnaissance en tant que partenaire de choix pour les questions relatives à la profession comptable en Afrique.
- Faible capacité à identifier, hiérarchiser ou rendre des services pour répondre aux diverses demandes de nos organisations membres et d'autres parties prenantes clés.

Principaux risques opérationnels

- Financement insuffisant pour assurer la viabilité financière.

- Faible capacité à mettre en place et à maintenir des personnes, des processus et des systèmes adaptés à l'avenir pour soutenir une organisation pertinente et durable.
- Faible capacité à attirer et à retenir des volontaires diversifiés et hautement qualifiés dans le cadre des structures et mécanismes de gouvernance soutenant la mise en œuvre de la stratégie.

L'identification et la gestion proactive des risques stratégiques et opérationnels en 2023 ont été essentielles pour orienter la PAFA vers une résilience et une efficacité, accrues. Bien que nous ayons fait des progrès significatifs en améliorant notre reconnaissance et en formant des partenariats stratégiques, il reste des défis à relever pour répondre aux diverses demandes des organisations membres et pour assurer un financement durable. Nos efforts constants pour attirer et retenir des bénévoles qualifiés et pour mieux faire connaître notre travail sont essentiels pour relever ces défis. En continuant à surveiller et à adapter nos stratégies d'atténuation des risques, nous sommes confiants dans notre capacité à surmonter les incertitudes et à stimuler la croissance et l'influence de la profession comptable dans toute l'Afrique.

IV. Enquête de satisfaction des parties prenantes pour 2023

La PAFA mène chaque année une enquête auprès des parties prenantes afin d'évaluer la satisfaction des organisations membres. En 2023, 77 % des organisations membres ont répondu à l'enquête de satisfaction des parties prenantes, soit le même taux de réponse qu'en 2022. Malgré les efforts continus de la PAFA pour améliorer la prestation de services, le Conseil d'administration a été surpris par les notes plus faibles reçues en 2023, en particulier compte tenu du chevauchement important des répondants entre les deux années.

Le Secrétariat s'est engagé à mieux comprendre ces évaluations tout au long de l'année 2024 dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'engagement et de communication des parties prenantes. Il s'agira notamment d'un engagement ciblé des responsables des relations avec les parties prenantes auprès des différentes organisations membres. Les premières indications suggèrent que l'enquête a été remplie par des personnes différentes en 2023 par rapport à 2022. En outre, certaines organisations membres ne connaissent toujours pas les services de la PAFA ou la manière de les utiliser efficacement pour atteindre leurs propres objectifs stratégiques. D'autres peuvent ne pas avoir la capacité d'absorber et de mettre en œuvre pleinement les offres de la PAFA.

Une communication efficace reste un défi important, à la fois en termes d'ouverture de la PAFA aux organisations membres et de communication interne au sein de ces organisations sur les services de la PAFA. De nombreuses organisations membres, en particulier dans les pays francophones, ont demandé un soutien pour les demandes d'adhésion à l'IFAC. Il est essentiel de reconnaître et de prendre en compte la diversité des membres de la PAFA, notamment en surmontant les barrières linguistiques, afin de garantir l'inclusivité.

Selon l'enquête, 67 % des répondants en 2023 (contre 86 % en 2022) estiment que la marque PAFA est reconnue dans une très grande ou une grande mesure au niveau international, 72 % (contre 77 % en 2022) pensent la même chose au niveau régional, et 52 % (contre 40 % en 2022) pensent la même chose au niveau national.

Nous avons également demandé aux répondants s'ils connaissaient les activités de la PAFA, si ces activités étaient pertinentes pour leurs OCP et ce qu'ils pensaient de la qualité de ces activités. Leurs réponses sont les suivantes :

Activités	OCP conscients dans une très grande ou une grande mesure		Pertinent pour les OCP dans une très large ou une large mesure		Qualité des activités Note sur 5	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Renforcer l'efficacité des OCP	65%	84%	59%	64%	3,8	3,9
Faire progresser l'apprentissage et le développement de la comptabilité	61%	80%	57%	69%	3,7	4,0
Soutenir l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre des normes internationales	65%	73%	65%	68%	3,9	3,8
Faire progresser l'établissement de rapports et l'assurance en matière de développement durable	59%	70%	59%	65%	3,5	3,7
Améliorer la qualité de l'audit	50%	72%	61%	77%	3,8	3,9
Pour en savoir plus sur l'AfCFTA et ses implications pour la profession comptable	46%	44%	54%	53%	3,7	3,4
Améliorer la gouvernance, la transparence et la responsabilité du secteur public	61%	53%	70%	60%	3,7	3,7

En ce qui concerne les efforts de représentation de la PAFA, 72 % des répondants estiment que PAFA a efficacement défendu les intérêts de la profession comptable dans une très grande ou une grande mesure, soit une baisse par rapport aux 81 % de 2022.

Interrogés sur leur satisfaction globale à l'égard de la prestation de services de la PAFA, 72 % des répondants se sont déclarés très satisfaits, contre 83 % en 2022. Par ailleurs, 24 % ont fait part d'une satisfaction modérée (contre 12 %) et 4 % d'une faible satisfaction (en légère baisse par rapport à 5 %). En ce qui concerne la valeur tirée des cotisations à la PAFA, 61 % des répondants ont indiqué une valeur élevée, soit une légère baisse par rapport à 63 % en 2022, tandis que 28 % ont déclaré une valeur

modérée (en légère baisse par rapport à 29 %), et 9 % ont déclaré une faible valeur (en hausse par rapport à 7 %).

Dans l'enquête de 2023, 76 % des répondants se sont déclarés très satisfaits de l'expertise de l'Équipe dans leurs domaines respectifs, bien qu'il s'agisse d'une légère baisse par rapport aux 84 % de l'enquête de 2022. La satisfaction à l'égard de la qualité du travail de l'équipe a également diminué, 74 % des répondants ayant indiqué qu'ils étaient très grandement ou grandement satisfaits, contre 86 % l'année précédente. La capacité de l'équipe à organiser des événements est restée forte, recevant un taux de satisfaction de 87 %, à peine inférieur aux 91 % obtenus en 2022. La satisfaction à l'égard de la réactivité de l'équipe aux demandes de renseignements est tombée à 72 %, contre 79 % en 2022. En outre, 67 % des personnes interrogées se sont déclarées très fortement ou fortement satisfaites de la qualité de l'engagement de l'Équipe auprès de leur organisation, soit le même niveau que l'année précédente.

L'enquête de satisfaction des parties prenantes 2023 a fourni des informations précieuses sur les perceptions et les expériences de nos organisations membres. Si l'enquête met en évidence les domaines dans lesquels la PAFA continue d'exceller, elle souligne également la nécessité d'apporter des améliorations. Le Secrétariat s'engage à relever ces défis en 2024, en mettant l'accent sur l'amélioration de la communication et la compréhension des besoins spécifiques de chaque organisation membre.

V. Bilan des dix ans de la PAFA

Au cours de ses dix premières années, la PAFA a augmenté de manière impressionnante le nombre de ses membres à 56 organisations membres à travers 45 pays, ainsi que cinq affiliés, établissant une forte présence de la marque en Afrique et au-delà. Le 10ème anniversaire en 2021 a offert une occasion unique de tirer parti des succès passés et des connaissances acquises pour façonner l'avenir de l'organisation. Pour tirer parti de cette étape importante, le Conseil d'administration a approuvé un examen décennal complet visant à élaborer un modèle de gouvernance et opérationnel adapté à la maturité, à la préparation à l'avenir et à la durabilité de la PAFA.

L'examen décennal a été mené par le secrétariat sous la direction la Directrice Gennérale et sous la supervision du conseil d'administration. Initialement guidé par un groupe consultatif présidé par le professeur Mervyn King en 2021, le bilan a ensuite été éclairé par un comité ad hoc du conseil d'administration présidé par le président de la PAFA.

L'examen a porté sur trois domaines clés :

- Création de valeur à long terme : Positionner de la PAFA comme un influenceur et un précurseur, contribuant à l'Agenda 2063 de l'Union africaine et aux Objectifs de développement durable des Nations unies.
- Structure de gouvernance : Mise en place d'un cadre de gouvernance idéal pour stimuler la création de valeur.
- Impact de l'adhésion : Se concentrer sur la création, la gestion, l'information et l'assurance de la valeur des entreprises et du secteur public par l'intermédiaire des membres de la PAFA.

Processus de consultation

Les recommandations finales de l'examen ont été approuvées par le conseil d'administration en vue d'une consultation des parties prenantes. Le document de consultation, publié en anglais, français et

portugais en novembre 2023, invitait les parties prenantes à faire part de leurs commentaires avant le 16 février 2024. Les répondants ont été encouragés à soumettre des réponses détaillées en ligne, expliquant leur soutien ou leurs objections et suggérant des améliorations.

Pour faciliter la compréhension des recommandations, des sessions d'information ont été organisées le 31 janvier et le 7 février 2024, avec une interprétation simultanée en anglais et en français. La session du 31 janvier a été suivie par 13 personnes de neuf pays, tandis que la session du 7 février a vu la participation de 16 personnes représentant huit pays.

Au total, 26 OCP de 24 pays ont répondu au document de consultation, soit un taux de réponse de 46 %.

Conclusion

Le Conseil d'administration a reconnu les préoccupations, en particulier celles des OCP francophones, selon lesquelles les recommandations pourraient modifier fondamentalement la vision panafricaniste originale de la PAFA. Après mûre réflexion, le conseil d'administration a décidé de ne pas modifier les statuts et le règlement intérieur pour l'instant et de se concentrer sur le renforcement des relations et de la confiance entre les différents membres de la PAFA.

De nombreuses recommandations peuvent encore être partiellement mises en œuvre par le biais des politiques et procédures de la PAFA, comme le permettent les statuts et règlements actuels.

Le conseil d'administration reste ouvert à la possibilité de modifier les statuts et le règlement intérieur au cas par cas, si le besoin s'en fait sentir avant la prochaine révision complète de ces documents importants.

VIIe Congrès africain des comptables

ACOA 2023

Le Congrès africain des experts-comptables (ACOA) 2023, organisé par l'Ordre des experts-comptables de Côte d'Ivoire (OEC-CI), a marqué une étape importante en favorisant la croissance et la collaboration au sein de la profession comptable en Afrique. Cette 7^{ème} édition, qui s'est tenue du 15 au 18 mai 2023 en Côte d'Ivoire, a vu la participation de plus de 1 500 délégués représentant 51 pays et diverses institutions.

Le thème du congrès, la transformation structurelle et la croissance des économies africaines, a fourni une excellente plate-forme pour explorer pourquoi et comment les comptables doivent évoluer vers des activités différentes afin de contribuer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.

Le congrès comprenait un panel de haut niveau et six panels thématiques axés sur des sujets tels que le secteur informel, les PME, la transformation économique, le développement du capital humain, la résilience post-COVID-19 et la numérisation des administrations publiques. Le panel de haut niveau a abordé le rôle des comptables professionnels dans les réformes structurelles économiques et l'innovation dans divers secteurs.

L'événement a été marqué par la présence de hauts fonctionnaires, dont le vice-président de la République, le Premier ministre et plusieurs ministres, soulignant ainsi l'importance de la profession comptable dans le développement national.

Les délégués ont participé à des activités récréatives et à des visites touristiques à Yamoussoukro et à Assinie, enrichissant ainsi leur expérience culturelle et de travail en réseau.

Le total des ressources financières mobilisées s'est élevé à 607.000.000 XOF (environ 964.000 \$), provenant principalement des frais de participation, des parrainages et des contributions de l'OEC-CI. Les frais de participation ont contribué à 38% des recettes, les parrainages à 46% et l'OEC-CI à 16%.

Les dépenses totales pour l'événement ont atteint 607.000.000 XOF (964.000 \$). Les principales dépenses ont été l'hébergement, la nourriture et les divertissements, suivis des coûts de la salle de conférence, de la promotion et de la publicité. Bien que les ressources attendues aient été insuffisantes, la gestion diligente des fonds a permis d'assurer la stabilité financière de l'événement. L'OEC-CI a joué un rôle crucial dans la couverture des écarts financiers, en contribuant à hauteur de 96.250.000 XOF (153.000 \$) pour assurer le succès du congrès.

Nous adressons nos remerciements et nos compliments les plus sincères à l'OEC-CI pour les efforts exceptionnels qu'ils ont déployés pour organiser et accueillir l'ACOA 2023. Leur dévouement, leur planification méticuleuse et leur engagement sans faille ont joué un rôle essentiel dans la réussite de ce congrès. Les efforts de l'OEC-CI ont non seulement rehaussé le profil de la Côte d'Ivoire, mais ont également contribué de manière significative à l'avancement de la profession comptable en Afrique.

Dans l'ensemble, ACOA 2023 a fourni une plate-forme pour un dialogue solide, le partage des connaissances et la planification stratégique pour faire progresser la profession comptable en Afrique. Le succès du congrès reflète les efforts collectifs des organisations membres, le soutien gouvernemental et le dévouement de la profession comptable.

ACOA 2025

Il serait négligent de ne pas profiter de cette occasion pour promouvoir l'ACOA 2025. Les professionnels de la comptabilité et les principales parties prenantes du continent et d'ailleurs se réuniront à Kigali, au Rwanda, physiquement et virtuellement, du 6 au 9 mai 2025.

La 8^{ème} du Congrès africain des comptables se tiendra au Centre des congrès de Kigali et devrait rassembler plus de 1 500 délégués de plus de 50 pays, ainsi qu'environ 500 participants virtuels.

Le thème de l'ACOA 2025, Créer de la valeur pour l'Afrique, incarne notre engagement collectif à tirer parti du pouvoir de la comptabilité pour susciter un changement significatif et la prospérité à travers le continent. Il met l'accent sur l'impératif pour les professionnels comptables d'innover, de collaborer et de mener des initiatives qui génèrent une valeur économique, sociale et environnementale durable pour l'Afrique et ses habitants. Ce thème souligne le rôle crucial de la profession comptable dans la libération du potentiel de l'Afrique et la construction d'un avenir meilleur pour tous.

Cette édition unique du congrès réunira des délégués et des orateurs d'origines culturelles et linguistiques diverses, offrant une occasion unique de nouer des liens, de partager des idées et d'étendre les réseaux professionnels à travers l'Afrique.

Nous nous réjouissons de vous accueillir à Kigali. Inscrivez-vous rapidement pour garantir votre place et participer à cet événement transformateur.

Remerciements

Conscients des ressources limitées de la PAFA, nous remercions sincèrement les parties prenantes pour leurs contributions financières et en nature. Votre soutien est inestimable pour nous aider à accomplir notre mission et à tenir nos engagements. Cet effort collectif nous a permis de réaliser des avancées significatives malgré nos contraintes en matière de ressources. Nous tenons à vous remercier tout particulièrement :

- **PwC Afrique du Sud** : Pour avoir fourni des services d'audit interne d'une valeur de 23 000 USD à titre bénévole.
- **SAIPA** : Pour avoir offert des bureaux, des services financiers et le soutien du CCI à titre gracieux.
- **FIDEF et IFAC** : Pour avoir co-organisé la Masterclass pour le leadership des OCP dans les pays francophones - Voyage vers l'adhésion à l'IFAC, aux côtés de la PAFA.
- **ICPAK** : pour avoir accueilli la réunion inaugurale du Forum des chefs des départements d'examen de l'assurance qualité en Afrique.
- **SAICA** : pour avoir facilité la tenue d'une réunion de certains OCP de la région méridionale afin de discuter des ARM.
- **NBAA en Tanzanie et ONECCA-BF** : pour avoir accueilli le conseil d'administration.
- **OEC-CI** : pour avoir accueilli le Conseil d'administration, l'Assemblée générale et la 7^{ème} du Congrès Africain des Comptables.

En outre, nous sommes profondément reconnaissants du soutien inébranlable de notre conseil d'administration, de nos bénévoles, de nos organisations membres, de notre personnel et des autres parties prenantes au cours de l'année écoulée.

Conclusion

À mesure que nous avançons, nous restons concentrés sur nos objectifs stratégiques, confiants dans notre capacité à surmonter les obstacles et à atteindre nos objectifs, contribuant finalement aux aspirations économiques et sociétales plus larges de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et des Objectifs de développement durable des Nations unies.

Alors que nous entamons les discussions et les délibérations de cette assemblée générale annuelle, réaffirmons notre engagement en faveur de l'excellence, de l'intégrité et de l'innovation. Continuons à travailler ensemble pour élever les standards de notre profession et pour avoir un impact significatif sur le développement socio-économique de notre continent.

Merci pour votre dévouement, votre passion et votre foi inébranlable dans le pouvoir de notre profession de transformer des vies et de construire une Afrique meilleure.

Longue vie à notre engagement mondial à travers l'IFAC ;

Longue vie à la profession comptable en Afrique ;

Longue vie à la PAFA.